Les Palestiniens de 1948 : de l’oppression à la resistance

Le sionisme s’est édifié dans la négation du peuple palestinien.

Les seules options qui ont prévalu historiquement dans la gestion des palestiniens sont :
le « transfert » (expulsion), l’apartheid ou le génocide .

L’objectif de la politique sioniste est toujours le même :
fonder un Etat ethniquement pur pour les Juifs.

Soixante ans après la Nakba (la catastrophe en arabe- destruction de 500 villages et expulsion de 800 000 Palestiniens), les Palestiniens de 48, ceux qui vivent aujourd’hui à l’intérieur des territoires occupés par Israël en 1948 (les Palestiniens de Cisjordanie-Gaza et les réfugiés étant les deux autres composantes du peuple palestinien) traversent une période des plus critiques de leur histoire. Les déclarations de guerre à leur encontre, émanant des dirigeants israéliens, se multiplient : Tzipi Livni , ministre des affaires étrangères, les menace d’expulsion en leur recommandant de partir s’ils ne veulent pas vivre dans « un Etat juif et pour les Juifs »; Avidgor Liberman ,ministre chargé de la coordination stratégique, propose de modifier « les frontières d’Israël » pour exclure les 1,4 millions de palestiniens qui y vivent; Matan Vilnai , vice-ministre de la défense, promet quant à lui la « shoah » aux palestiniens. Il n’existe pas en Israël de courant qui ne se situe pas dans cette volonté politique d’élimination des Palestiniens.

Le sionisme s’est édifié dans la négation du peuple palestinien et les seules options qui ont prévalu

historiquement dans la gestion des palestiniens sont le « transfert » (expulsion), l'apartheid ou le génocide.

De 1948 à 1967, la stratégie de l'Etat colonial a consisté à s'accaparer le maximum de territoires, de terres, par la spoliation et l'expulsion de ses habitants originels et, du point de vue politique, les Palestiniens de 48 ont été soumis au Gouvernement militaire c'est-à dire à un état d'exception permanent. Avec la conquête de la Cisjordanie et de Gaza en 1967, ce cycle d'une rare violence se trouve supplanté par un autre cycle non moins violent, celui de l'apartheid. Au cours de cette période, le pouvoir sioniste a cherché à maintenir par la force et les moyens légaux la population palestinienne sous la férule des colons juifs. C'est ainsi que les Palestiniens de 48, bien qu'ayant le statut de « citoyens israéliens », se trouvent discriminés dans tous les aspects de leur vie : dans l'accès à l'emploi et au logement, dans la réalisation de leurs droits sociaux, dans l'obtention de la nationalité (automatique pour les juifs, conditionnelle pour les Palestiniens), dans l'affirmation de leur identité culturelle.

La « démocratie israélienne » portée aux nues par les médias européens et américains n'est rien d'autre dans son essence que le racisme institutionnalisé de la suprématie juive.

Ces mêmes médias qui dénoncent à cor et à cri le nazisme ne trouvent pas assez de mots pour encenser le sionisme, son frère de sang. Dans le cadre de ce contexte général d'apartheid, la politique de « transfert » n'a pas disparu, elle a simplement revêtu de nouveaux habits. L'expulsion a pris la forme moins visible mais tout aussi perverse de la judaïsation des villes et des quartiers palestiniens. Car Israël mène une bataille démographique contre les Palestiniens, une bataille de purification ethnique. Cette politique de judaïsation dont Al Quds (Jérusalem) est emblématique est menée aux moyens de l'extension des colonies,

de la construction du mur, du refus de délivrer des permis de construire aux Palestiniens et des démolitions, de l'interdiction du regroupement familial.

L'objectif de la politique sioniste est toujours le même, quelque soit la stratégie adoptée, qui est de fonder un Etat ethniquement pur pour les Juifs. Car les Palestiniens de 48 sont perçus par les dirigeants israéliens comme une « menace stratégique ».

Effectivement, l'oppression subie par les Palestiniens de 48, après les avoir dans un premier temps déstabilisés et désorganisés, les conduit aujourd'hui à la mobilisation de tous les instants et à la résistance. La lutte de libération palestinienne, menée initialement par les réfugiés, a vu son centre de gravité se déplacer dans les années 80 vers les territoires occupés (Gaza-Cisjordanie) et gagner progressivement depuis les années 2000 les Palestiniens vivant en Israël. La seconde intifada a ainsi pris naissance à Al Quds, lorsque Sharon a fait l'affront de fouler l'Esplanade des mosquées et que la police a tiré sur la population faisant 13 morts. Et depuis les actes de résistances se sont multipliés : attentat dans l'école militaire et talmudique du Mercaz Arav (6 mars 2008-Al Quds), attentats à la pelleteuse (2 et 22 juillet 2008-Al Quds), révolte à Akka (octobre 2008-Saint Jean d'acre) après le caillassage de la voiture d'un Palestinien par de jeunes Juifs.

Les Palestiniens de 48 font désormais entendre leurs voix, celle de la liberté, de la justice et de l'indépendance. La bête immonde tremble maintenant car elle sait instinctivement qu'une révolution associant les Palestiniens de 48 aux autres composantes du peuple palestinien augure de sa mort prochaine et de la libération de toute la Palestine historique.

L'invincibilité de l'Etat sioniste et de son armée apparaît à la lumière des événements récents comme pure légende. Celui-ci

a été défait à Gaza en 2005 puis en 2006, la première fois correspondant à la débâcle de l'armée israélienne et la seconde à la déconfiture des collaborateurs du Fatah, Gaza que l'on punit aujourd'hui par un blocus criminel et génocidaire. Toujours en 2006, c'est la résistance libanaise du Hezbollah qui inflige une humiliation sans précédent à l'entité sioniste.

La victoire du peuple palestinien est proche et c'est pourquoi le Comité Action Palestine renouvelle son appel à défendre les principes qui fondent son action politique :

-le soutien à la revendication d'égalité des Palestiniens vivant en Israël,
-la condamnation du sionisme, idéologie raciste et colonialiste
-le soutien inconditionnel à la résistance du peuple palestinien et à son combat pour son autodétermination et son indépendance nationale,
-la reconnaissance du droit inaliénable au retour de tous les réfugiés chez eux,
-la libération de tous les résistants emprisonnés,